

NOTAIRES ASSOCIÉS

RAPHAËL GENET-SPITZER
GUILLAUME REY
CYRILLE BLANC
FRÉDÉRIQUE STREIT
NICOLAS GRILLO

Dossier suivi par
Véronique BUFFA-PLANTE
04 91 14 27 95
vbuffaplante@notaires.fr

NOTAIRES

EDWIGE EMERY

VENTE HECTARE / SAVOIE
1026762 /VBP /VBP /

ATTESTATION

SUCCESEURS DE MAÎTRES

PHILIPPE REY
JEAN PERRUCHOT-TRIBOULET
PAUL ET CHARLES DEYDIER

Aux termes d'un acte reçu par Maître Véronique BUFFA-PLANTE Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle dénommée « Raphael GENET-SPITZER, Guillaume REY, Cyrille BLANC, Frédérique STREIT, Nicolas GRILLO notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un Office Notarial », titulaire d'un Office Notarial à la Résidence de MARSEILLE (Bouches-du-Rhône), 10, place de la Joliette, Les Docks – Atrium 10.2 , le 28 janvier 2022 il a été constaté la VENTE,

Avec la participation de Maître Olivier CAPRA, notaire à MARIGNANE, assistant LE VENDEUR.

Par :

La Société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de 35.100.000 € €, dont le siège est à CLAPIERS (34830), 251 rue du Romarin - BP 18 Le Clos des Chanterelles, identifiée au SIREN sous le numéro 351 338 660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Monsieur Pascal Michel Adrien **SAVOIE**, Directeur/cadre informatique, et Madame Cristel Jacqueline Jeanine **GARCIA**, fonctionnaire, demeurant ensemble à VELAUX (13880) 24 avenue de Lombardie Les hameaux de Velaux.

Monsieur est né à LUXEMBOURG (LUXEMBOURG), le 20 novembre 1970,
Madame est née à FORBACH (57600), le 25 décembre 1972.

Quotités acquises :

Monsieur Pascal SAVOIE et Madame Cristel GARCIA acquièrent la pleine propriété du BIEN pour le compte de leur communauté.

T 04 91 14 01 80
F 04 91 55 67 39

Service copie d'acte :
copie.13006@notaires.fr



Etude équipée de la visioconférence



Identification des biens

Désignation

A **VENTABREN (BOUCHES-DU-RHÔNE) (13122), Quartier Vignes Longues Basses :**

Une parcelle de terrain à bâtir portant le numéro sept (7) du Lotissement dénommé LA REINE JEANNE. .

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AK	215	1287 Avenue Victor Hugo	00 ha 09 a 47 ca

Il est précisé que L'ACQUEREUR pourra construire sur cette parcelle une surface de plancher conforme aux règles d'urbanisme en vigueur sur la Commune.

Lotissement

Le BIEN forme le lot numéro sept du lotissement dénommé "LA REINE JEANNE".

Le lotissement a été autorisé par un arrêté délivré par La Commune de VENTABREN en date du 31 juillet 2019, portant le numéro PA 013 114 19 F0004 et approuvant le projet déposé au profit de Madame Fadila GUERMOUD.

Ce permis a fait l'objet d'un transfert au profit de la société HECTARE, suivant arrêté Municipal en date du 24 Juin 2020, sous le numéro PA 013 114 19F 0004 T01

L'ensemble des pièces constitutives du lotissement, dont l'arrêté susvisé, a été déposé au rang des minutes de Maître CAPRA notaire à MARIGNANE, le 27 octobre 2021, et est en cours de publication au service de la publicité foncière de AIX-EN-PROVENCE 2.

PROPRIETE JOUISSANCE

L'ACQUEREUR est propriétaire du BIEN à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les PARTIES déclarant que le BIEN est entièrement libre de location ou occupation et encombrements quelconques.

PRIX

La vente est conclue moyennant le prix principal de TROIS CENT QUATRE-VINGT MILLE EUROS (380 000,00 EUR).

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée sur marge fourni par le **VENDEUR** s'élève à VINGT-TROIS MILLE NEUF CENT QUARANTE-SEPT EUROS (23 947,00 EUR).

Le prix hors taxe sur la valeur ajoutée sur la marge s'élève à TROIS CENT CINQUANTE-SIX MILLE CINQUANTE-TROIS EUROS (356 053,00 EUR).

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.



Déclaration d'origine des fonds

L'ACQUEREUR déclare que sur la somme ci-dessus payée, celle de TROIS CENT QUATRE-VINGT MILLE EUROS (380 000,00 EUR) provient de fonds empruntés à cet effet suivant acte reçu par le notaire soussigné le 28 janvier 2022.

Auprès de La Société LYONNAISE DE BANQUE, Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 260.840.262,00 € dont le siège est à LYON (69001), 8 rue de la République, identifiée au SIREN, sous le numéro 954 507 976 et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de LYON :

Prêt CIC IMMO PRET MODULABLE d'un montant de HUIT CENT TROIS MILLE EUROS (803 000,00 EUR), remboursable en 300 mois, au taux de 1,08 %.

Le paiement de la première échéance aura lieu le 6 décembre 2022 et celui de la dernière échéance le 5 décembre 2048.

Date de péremption de l'inscription : CINQ DÉCEMBRE DEUX MIL QUARANTE-NEUF.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A MARSEILLE (Bouches-du-Rhône)

LE 28 JANVIER 2022

